

bre des appartements du roi, et dont la porte fut immédiatement refermée derrière lui. Comme il se baissait pour franchir le seuil du cabinet, il fut inopinément frappé de plusieurs coups de poignard, et n'eut que le temps de s'écrier : *Mon Dieu, ayez pitié de moi !* Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le roi sortit de son cabinet, et fit jeter un drap sur le corps inanimé de son ennemi. Le bruit du choc ayant retenti jusque dans la salle du conseil, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon accoururent effrayés ; mais les gardes les empêchèrent d'entrer, et tous deux furent immédiatement arrêtés. Henri fit alors ouvrir les portes de sa chambre et dit aux assistants « qu'il était maintenant roi et résolu à pousser plus vivement que jamais la guerre avec les hérétiques, les brouillons qui lui faisaient obstacle ayant disparu, qu'au surplus leurs partisans sauraient, par l'exemple qu'il venait de faire, qu'autant leur en pendait sur la tête, s'ils osaient désormais entreprendre sur l'autorité royale. » Puis il descendit chez la reine-mère qu'il trouva au lit en proie à des douleurs de goutte, et qui, sans improuver cette sanglante exécution, manifesta d'assez vives alarmes sur les suites qu'elle pourrait avoir. « C'est bien coupé, mon fils, lui dit-elle énergiquement, *mais il faut coudre*. Dieu veuille que vous ne soyez pas devenu ainsi roi de néant !... Deux choses vous sont nécessaires, promptitude et résolution. » Et ayant ainsi parlé, elle rabaissa la tête sur son coussin, accablée par les souffrances qu'elle éprouvait et par l'anxiété de son esprit (1). Le roi fit arrêter, dans le château même, la plupart des parents et des familiers du duc de Guise, et envoya Revol et le cardinal de Gondi au légat du pape, pour lui expliquer les motifs de sa conduite. Le prélat ouït ce récit avec peine et ne se calma que

(1) Davila, liv. IX. — De Thou, liv. XCIII.